



COMMUNIQUE DE PRESSE

16 mars 2017

Un pass dans l'impasse ouvre deux nouveaux sites de consultation spécialisés en prévention du suicide à Mons et à Tournai

Un service unique et spécialisé en prévention du suicide en Wallonie !

Depuis 2008, l'asbl Un pass dans l'impasse offre à la population wallonne un service spécifique de prévention et de prise en charge de la problématique du suicide. Ses services sont déjà disponibles à Charleroi, La Louvière, Liège, Marche-en-Famenne, Namur et Wavre.

Ce Centre de prévention du suicide et d'accompagnement s'est donné pour missions principales :

1. d'assurer une prise en charge rapide de la problématique du suicide (tous âges),
2. de proposer un soutien psychologique aux proches, y compris l'accompagnement du deuil après suicide,
3. de proposer des formations et des sensibilisations aux acteurs de première ligne, notamment aux membres des équipes pédagogiques élargies,
4. de se positionner comme un relais spécialisé et comme un appui aux acteurs du secteur des soins en santé mentale.

Afin d'inscrire le Centre dans une démarche de proximité, deux sites de consultations supplémentaires sont inaugurés aujourd'hui à Mons et Tournai.

Concrètement, les consultations ont lieu uniquement **sur rendez-vous au 081/777.150** :

- **À Mons** : le lundi de 9h à 17h, dans les locaux du Centre de Planning Familial des FPS, situés Boulevard Gendebien, 5 à 7000 Mons,
- **À Tournai** : le jeudi de 9h à 17h, dans les locaux du Centre de Planning Familial Aurore Carlier, situés rue de Cordes, 8 à 7500 Tournai.

Le suicide en Wallonie : quelques repères chiffrés

Nous recommandons **d'accompagner toute diffusion d'informations** chiffrées sur le suicide d'une note comprenant **un message de sensibilisation ainsi qu'un relais vers les ressources existantes** telles que proposées ci-dessous :

A un moment de sa vie, tout homme ou toute femme, riche ou pauvre, seul(e) ou entouré(e), jeune ou âgé(e) peut être amené(e) à envisager le suicide comme étant la seule issue à une souffrance devenue insupportable. Il est important de chercher et d'accepter un soutien auprès de son réseau (personnel ou professionnel).

Si vous-même ou un de vos proches êtes confronté au suicide ou au deuil après suicide, vous pouvez trouver du soutien auprès de :

- l'asbl Un pass dans l'impasse – [Centre de prévention du suicide et d'accompagnement](#) – réseau Solidararis, disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 17h au **081/777.150**,
- la ligne d'écoute accessible gratuitement, jour et nuit, tous les jours de l'année de [Télé-Accueil](#) via le numéro **107**.



Prise en charge au sein de l'asbl Un pass dans l'impasse

Depuis la création du Centre, **2.233 patients ont bénéficié d'une prise en charge psychologique**. En **2016, 481 patients ont été suivis pour un total de 2.847 consultations**.

Décès par suicide en Wallonie

En moyenne, chaque année, on dénombre 772 décès par suicide en Wallonie, dont 39 à Tournai et 53 à Mons.

En 2013, le suicide représentait la 7^{ième} cause de mortalité des wallons. Pour les wallons entre 25 et 44 ans, le suicide est la première cause de décès et la deuxième chez les jeunes de 15 à 24 ans après les accidents de la circulation. La tranche d'âge parmi laquelle on compte le plus de décès par suicide se situe entre 45 et 54 ans.

En moyenne, le taux de suicide en Wallonie est de 22,33 suicides par an par 100.000 habitants (données 2009-2013). Ces taux élevés dans notre région sont alarmants mais restent stables, voire en légère diminution depuis plusieurs années. Le taux de suicide chez les hommes (36,61 suicides par 100.000 habitants) est plus de trois fois plus élevé que chez les femmes (11,46 suicides par 100.000 habitants).

Le taux de décès par suicide en Wallonie est supérieur à la moyenne belge de 19,04 suicides par an par 100.000 habitants. La Belgique présente, elle-même, un taux de décès par suicide tristement élevé par rapport à nos voisins européens (moyenne européenne de 11,8 suicides par 100.000 habitants)¹.

Tentatives de suicide et idéations suicidaires en Wallonie

Il est à noter que les femmes sont plus en risque de commettre une tentative de suicide, alors que le nombre de décès est plus important chez les hommes. Par ailleurs, le risque de décès par suicide augmente avec l'âge alors que le risque de tentatives diminue.

L'Institut Scientifique de Santé Publique estime que « les résultats sont pondérés pour permettre la généralisation des résultats obtenus à l'ensemble des habitants de la Belgique »². Dès lors, on peut se permettre d'extrapoler les données : en Wallonie, 5,5 % des répondants ont déclaré avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie et 0,3 % au cours de l'année passée. De plus, 5,1% des répondants ont signalé avoir eu des idées suicidaires au cours de l'année 2012. On pourrait donc estimer qu'il y a environ **chaque année 8.824 personnes qui tentent de se suicider en Région wallonne** (0,3% de la population wallonne en 2013) et 150.017 personnes qui ont des pensées suicidaires.

CONTACT PRESSE :

Un pass dans l'impasse - Centre de prévention du suicide et d'accompagnement

Chaussée de Waterloo, 182 – 5002 Namur

www.lesuicide.be – info@lesuicide.be

Florence RINGLET, Directrice Thérapeutique • 0495/88.65.78

Thomas THIRION, Responsable Administratif et Opérationnel • 0495/99.13.38

¹ Source : Institut Scientifique de Santé Publique : <https://spma.wiv-isp.be/SitePages/Home.aspx>

² L. GISLE, « Santé mentale » in J. VAN DER HYDEN, R. CHARAFEDDINE (éd.), « Enquête de santé 2013 - Rapport 1 : Santé et Bien-être - WIV-ISP », Bruxelles, 2014, p852.